

OBSERVATIONS
SUR QUELQUES CHARTES

CONCERNANT
L'ÉGLISE DE LYON

La *Revue du Lyonnais* a publié, à différentes reprises, des chartes relatives à l'Église de Lyon, dues aux recherches savantes de M. Chevalier. En présentant ici quelques observations sur trois de ces chartes et les notes dont elles sont accompagnées, j'espère rester dans les bornes d'un examen loyal et courtois, de ceux qui éclairent les questions historiques sans altérer les rapports d'estime réciproque qui doivent dominer toute discussion sérieuse.

I.

Donation du monastère de Saint-Martin à l'abbaye de Charlieu, par
Boson, roi de Provence.

*Carta Bozonis regis monasterio Cariloci [concedentis abbatiam]
Sancti Martini.* 3 décembre 879 (1).

Ce diplôme, intéressant à plus d'un titre, n'est point inédit, comme l'a cru M. Chevalier; il a été publié par Guichenon (2), Baluze (3) et D. Bouquet (4), avec des variantes dont quelques-unes méritent d'être signalées.

(1) *Revue du Lyonnais*, 3^e série, IV, p. 149.

(2) Guichenon, *Bibl. Sebus.*, cent. II, cap. LXXI. — Ex cartulario eccl. Lugd.

(3) Baluze, *app. ad cap.*, t. II, col. 1506. — Ex authentico.

(4) D. Bouquet, IX, p. 670. — Severt mentionne aussi cette chartre dans son *Hist. des Ev. de Mâcon*, ainsi que *Gall. Christ.*, IV, col. 4.